



CONSEIL NATIONAL DE DYNAMIQUE CITOYENNE
SESSION ORDINAIRE
YAOUNDE, 30 – 31 JANVIER 2023

RAPPORT



Février 2023

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Dispositions préalables.....	5
Etat de mise en œuvre des résolutions du Conseil National des 21 et 22 décembre 2021 à Douala.....	7
Bilan des activités du Secrétariat Exécutif National.....	10
Synthèse des rapports des Coordinations Régionales.....	16
Synthèse des débats sur le fonctionnement actuel du réseau.....	21
Perspectives.....	22
Résolutions finales.....	23
Conclusion.....	25

INTRODUCTION

Instance suprême du réseau Dynamique Citoyenne, le Conseil National ordinaire siège une fois l'an, conformément à la Charte adoptée en décembre 2019. Initialement prévu les 2 et 3 décembre 2022 à Garoua, le Conseil National de l'année 2022 a connu deux reports successifs, pour des



raisons de contraintes logistiques et de conflits de calendriers. Après consultation des Points Focaux Régionaux, les dates du 30 et 31 janvier 2023 ont finalement été retenues pour l'organisation desdites assises qui ont été délocalisées pour la ville de Yaoundé, au siège du réseau, sis à Anguissa.

Comme à l'accoutumée, l'objectif principal de cette rencontre était de dresser le bilan de l'année en cours et de définir les perspectives du réseau. De manière spécifique, il s'est agi :

- ✓ D'évaluer l'état de mise en œuvre des activités en régions, au titre de l'année 2022 ;
- ✓ De faire le bilan des activités du Comité de Direction et du Secrétariat Exécutif National du réseau ;
- ✓ De définir les orientations stratégiques du triennat 2023 – 2025 ;
- ✓ D'adopter le plan opérationnel 2023.

Au total, une trentaine de participants dont les Points Focaux Régionaux, les délégués dûment mandatés par leurs Coordinations Régionales respectives (dont

deux par région), les membres du Comité de Direction et l'équipe du Secrétariat Exécutif National, ont pris part à cette rencontre.

Le présent rapport fait état du déroulement de cette rencontre. Il s'articule autour des points suivants :

- ✓ Dispositions préalables ;
- ✓ État de mise en œuvre des résolutions du Conseil National des 20 et 21 décembre à Douala ;
- ✓ Bilan des activités du Secrétariat Exécutif National ;
- ✓ Synthèse des rapports des Coordinations Régionales ;
- ✓ Synthèse des débats sur le fonctionnement actuel du réseau ;
- ✓ Perspectives ;
- ✓ Résolutions finales
- ✓ Conclusion.

1. DISPOSITIONS PREALABLES

En prélude au démarrage des travaux proprement dit, le Secrétariat Exécutif National a procédé à la vérification du quorum d'une part, et à la mise en place du bureau de séance d'autre part. Il s'en est suivi l'allocution du Président du Comité de Direction de Dynamique Citoyenne, M. OBAM Félix Marcel.

1.1 Vérification du quorum

En application de l'article 33 de la Charte du réseau, le Secrétariat Exécutif National a procédé à la vérification du quorum afin de s'assurer qu'il est effectivement atteint. Le décompte a relevé que sur un total de trente participants attendus, vingt-huit étaient effectivement présentes aux assises. Le quorum pour le démarrage des travaux était donc largement atteint.

1.2 Mise en place du bureau de séance

S'appuyant sur l'article 23 alinéa "a" de la Charte en vigueur, un bureau de séance composé d'un Président, d'un Vice – Président et de deux (02) Rapporteurs a été désigné à l'unanimité par les membres du Conseil. Ce bureau est constitué ainsi qu'il suit :

TITRES	NOMS ET PRENOMS
Président	M. Evariste LEBON MBELLE (membre du Comité de Direction)
Vice-président(e)	Mme Elisabeth GELAS (Point Focal de la région du Centre)
Rapporteur 1	M. Jean Félix ZEH (délégué de la Coordination Régionale du Sud)
Rapporteur 2	M. FAJONG Benjamin AZINEH (délégué de la Coordination Régionale du Nord-Ouest)

1.3 Allocution du Président du Comité de Direction

Conformément aux civilités d'usage, les travaux du Conseil ont démarré par l'allocution du Président du Comité de Direction de Dynamique Citoyenne qui, à l'entame de son propos, a souhaité la bienvenue à tous les participants et les a remerciés pour leur disponibilité habituelle. Poursuivant son propos, il a rappelé les circonstances qui ont occasionné les multiples reports de cette rencontre

stratégique qui était initialement programmée pour les 2 et 3 décembre 2022. Il a ensuite présenté les excuses du Comité de Direction et du Point Focal du Nord (malheureusement absent) pour les désagréments générés par ces reports successifs.

La deuxième séquence de l’allocution du Président a porté sur le niveau de mise en œuvre du processus d’évaluation des Coordinations Régionales de Dynamique Citoyenne qui a été commanditée par le CCFD-Terre Solidaire, partenaire financier du réseau. A cet effet, il a rappelé qu’un consultant a été recruté suite à l’appel à manifestation d’intérêt publié en décembre 2022. La mission dudit consultant a démarré le 19 janvier 2023 et la collecte des données sur le terrain est en cours d’exécution dans cinq (05) régions à savoir l’Adamaoua, l’Est, le Littoral, l’Ouest et le Sud. Il termine cette séquence en annonçant que dès la mise à disposition du rapport provisoire de l’évaluation, un atelier de validation dudit rapport, impliquant les Coordinations Régionales concernées, sera organisé à Yaoundé.

Au terme de son allocution, le Président du Comité de Direction a rappelé que l’un des objectifs phares du présent Conseil est l’adoption des orientations stratégiques du triennat 2023 – 2025 ; le plan stratégique 2020 – 2022 étant arrivé à son terme. Enfin, il a souhaité que les travaux se déroulent dans la convivialité et atteignent les résultats escomptés.

1.4 Adoption du programme

Après l’allocution du Président du Comité de Direction, le Secrétaire Exécutif National a procédé au déroulement du projet d’ordre du jour afin de le faire adopter par les membres du Conseil. Après examen dudit projet, trois points ont été intégrés, notamment :

- ✓ La présentation, par le consultant, de l’état d’avancement de sa mission ;
- ✓ L’assassinat du journaliste Martinez ZOGO (enlevé en pleine rue le 17 janvier et retrouvé mort le 22 janvier 2023) : il a été convenu que Dynamique Citoyenne devra envisager une action pour marquer sa solidarité en guise d’hommage au défunt ;
- ✓ La présentation du rapport financier de l’exercice 2022.

Cette séquence s'est achevée par l'annonce d'un appel à propositions lancé par l'Union européenne qui pourrait intéresser Dynamique Citoyenne.

2. ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES RÉOLUTIONS DU CONSEIL NATIONAL DES 21 ET 22 DÉCEMBRE 2021 À DOUALA

L'état de mise en œuvre des résolutions adoptées lors du Conseil National des 21 et 22 décembre 2021 à Douala a été présenté par le Chargé de Programme M. MINSIA YORONGUE. Le tableau ci-après récapitule ladite présentation.

N°	Résolutions prises	Etat de mise en œuvre	Explications
Le Conseil National :			
1	Instruit le Comité de Direction de veiller à l'application de la résolution 6 du Conseil National de décembre 2020 portant sur l'enregistrement du label de Dynamique Citoyenne auprès de l'Organisation Africaine pour la Propriété Intellectuelle (OAPI)	Démarche engagée mais non aboutie	Contrainte liée au statut de Dynamique Citoyenne : l'enregistrement de Dynamique Citoyenne à l'OAPI est tributaire de sa légalisation
2	Instruit le Comité de Direction d'envisager une vaste campagne de sensibilisation et de renforcement des capacités des membres de Dynamique Citoyenne en régions pour une meilleure appropriation de la vision et des missions du réseau ainsi que le respect de ses valeurs	Résolution exécutée à 100%	RAS

3	Donne mandat au Comité de Direction de convoquer une assemblée générale électorale de Dynamique Citoyenne Centre dans un délai maximum de deux (02) mois	Résolution exécutée à 100%	Un conseil électif s'est tenu le 09 mars 2022. Le nouveau Directoire est composé de Cradif, Snaef et Mission Clarté
4	Instruit le Secrétariat Exécutif National d'opérationnaliser la Task Force pour la rédaction des projets au bénéfice des organisations membres de Dynamique Citoyenne	Existence d'une banque à projets Résolution continue	Rareté des opportunités. Le statut de réseau non légalisé ne permet pas à Dynamique Citoyenne de postuler aux appels à projets lancés par des Chancelleries (Ambassade de France, UE...) et autres bailleurs de fonds
5	Instruit le Secrétariat Exécutif National de créer un groupe WhatsApp qui intègre tous les membres de Dynamique Citoyenne.	Résolution exécutée	
6	Instruit le Secrétariat Exécutif National de faire un état des besoins en formation des membres de Dynamique	Plan de formation disponible,	

	Citoyenne et de dresser une liste des expertises en interne	mais à enrichir Identification des expertises en cours de finalisation	
7	Instruit les Directoires Régionaux de capitaliser les activités des organisations membres en régions dans les rapports annuels de Dynamique Citoyenne	Résolution exécutée à 30%	Seules les Coordinations Régionales du Littoral, de l'Ouest et de l'Est ont capitalisé les activités de leurs membres dans leurs rapports régionaux
8	Instruit les Coordinations Régionales de transmettre les rapports narratifs et financiers 2021 au Secrétariat Exécutif National, au plus tard le 10 janvier 2022	Résolution exécutée à 100%	Ces rapports régionaux ont alimenté le rapport final 2022 de Dynamique Citoyenne
9	Instruit le Secrétariat Exécutif National d'élaborer une stratégie d'action qui privilégie le portage collectif des activités et une meilleure implication des OSC membres dans les actions de mobilisation citoyenne	Résolution exécutée notamment dans le suivi du BIP	Les réflexions se poursuivent au Secrétariat Exécutif National pour améliorer davantage cette stratégie

10	Instruit le Secrétariat Exécutif National de produire chaque année un rapport sur l'état de la nation. Ce rapport devra agréger les rapports socioéconomiques et politiques produits par les Coordinations Régionales au cours de l'année.	Résolution non exécutée	
----	--	-------------------------	--

Au terme de cette présentation, la question de l'enregistrement de Dynamique Citoyenne à l'OAPI (Organisation Africaine pour la Propriété Intellectuelle) a suscité quelques débats. Cette question a été corrélée à la celle de la légalisation de Dynamique Citoyenne sous le régime de déclaration en tant qu'association. Au terme de ces débats, les membres du Conseil ont réaffirmé leur attachement à l'enregistrement de Dynamique Citoyenne à l'OAPI d'une part, et ont d'autre part convenu de poursuivre le débat sur la légalisation de Dynamique Citoyenne à la plage réservée aux réflexions sur le fonctionnement actuel du réseau.

3. BILAN DES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF NATIONAL

Le bilan des activités du Secrétariat Exécutif National a été présenté par M. Julbert TONYE, Secrétaire Exécutif National. Cette présentation est schématisée dans la matrice suivante :

Activités réalisées	Résultats obtenus
Elaboration des rapports annuels (narratif et financier 2021)	<ul style="list-style-type: none"> - L'exercice 2021 est justifié auprès du partenaire CCFD-TS - La subvention 2022 a été accordée
Finalisation du Plan Opérationnel + budget 2022	- Le cadre d'action de Dynamique Citoyenne pour l'année 2022 est circonscrit et communiqué au Coordinations Régionales

	<p>- La subvention de l'année 2022 a été accordée</p>
<p>Elaboration et transmission des outils techniques de mise en œuvre des activités en régions (termes de référence des activités en régions, outils suivi du BIP et analyse des besoins des populations dans le budget, outils de collecte des données sur l'évaluation de l'état de mise en œuvre des résolutions prises lors du Grand Dialogue National, plan de suivi des activités</p>	<p>Les Coordinations Régionales se sont approprié les outils techniques de mise en œuvre des activités en régions</p>
<p>Production du Rapport d'analyse du budget de l'Etat (2020-2021-2022)</p>	<p>Rapport disponible : Une analyse globalisée intégrant l'approche genre (femmes, jeunes, PPVH, etc) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une analyse détaillée montrant sur les derniers exercices l'évolution de la part du BIP dans le budget et sa capacité à dépasser les 30% prévus tant par le DSCE que la SND 30 ; • Une vue synthétique de l'évolution de la part relative des sous-secteurs pro-pauvres au sens du PNUD avec un focus sur l'éducation et l'agriculture ; • Une lecture croisée des initiatives impactant la stratégie d'import-substitution et

	<p>les secteurs à intégrer dans cette stratégie pour des actions cohérentes et alignées ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une estimation des dépenses de guerre et ressortant, s'ils existent, les glissements opérés entre les prévisions budgétaires et les réalisations en corrélation explicative avec les lois des règlements des exercices concernés
Animation d'un forum d'échanges entre les Points Focaux et le Comité de Direction (groupe WhatsApp)	Les Points Focaux et le Comité de Direction disposent d'un cadre d'échange permanent sur les sujets d'intérêts commun en lien avec la vie du réseau
Organisation d'une conférence conjointe avec la Coalition Tournons La Page autour de la Journée Internationale de la Démocratie	Les positions de Dynamique Citoyenne et de Tournons La Page sur le processus de démocratisation au Cameroun sont identiques: nécessité de l'alternance et de la réforme du système électoral (une déclaration conjointe a été produite à cet effet)
Participation aux activités du projet de Renforcement des Capacités de la Société Civile dans le Contrôle Citoyen des Finances Publiques (ROSFIP) porté conjointement PLANOSCAM et COSADER	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamique Citoyenne a participé au Débat d'Orientation Budgétaire au Parlement en Juin 2022. A cette occasion, le réseau a fait passer aux Parlementaires son argumentaire de plaidoyer issu du suivi du BIP de l'année 2021 - Dynamique Citoyenne a également participé aux Conférences Elargies de Programmation Economique et Budgétaire en août 2022. A cette occasion, le réseau s'est assuré que les besoins réels des populations sont pris en compte dans

	les différents secteurs sociaux (éducation, santé, infrastructures...)
Participation aux activités du Groupe de Référence de la Société Civile sur la Transparence Budgétaire	Dynamique Citoyenne a participé aux différentes réflexions initiées dans le cadre de l'évaluation du Plan global de réforme des finances publiques au Cameroun et contribué au succès du 1 ^{er} forum national Société Civile-MINFI sur la réforme des finances publiques
Accompagnement de proximité des Coordinations Régionales dans l'appropriation du plan opérationnel 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Une évaluation rapide des activités et contraintes de chaque Coordination Régionale est effectuée ; - Les opportunités à saisir dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la décentralisation et les contraintes y afférentes sont identifiées et partagées entre le SEN, les Directoires Régionaux et les OSC ciblées ; - La méthodologie d'approche de Dynamique Citoyenne en lien avec les résultats attendus du plan opérationnel 2022 est comprise par les Directoires Régionaux et les OSC membres ciblées pour sa mise en œuvre ; - La compréhension de la vision, des valeurs et des thématiques traditionnelles du réseau par les Coordinations Régionales est améliorée
Organisation d'un dîner-débat sur le processus de décentralisation au Cameroun	- Les résultats de l'étude y compris les recommandations qui en découlent sont restitués aux acteurs pertinents impliqués dans l'étude sur l'état de mise en œuvre de la décentralisation au Cameroun ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats et recommandations de l'étude sont enrichis ; - Le rapport final de l'étude est consolidé.
Production du Rapport d'analyse du budget de l'Etat (2020-2021-2022)	Rapport disponible
Participation aux activités du Groupe de Référence de la Société Civile sur la Transparence Budgétaire	Dynamique Citoyenne a contribué aux différentes réflexions initiées dans le cadre de l'évaluation du Plan global de réforme des finances publiques au Cameroun
Plaidoyer et mobilisation pour une meilleure prise en compte des besoins des citoyens au niveau local	<p>Analyse de la participation citoyenne à la prise en compte des besoins des populations, à l'élaboration du BIP et des budgets communaux dans le 10 Coordinations Régionales</p> <p>Une vingtaine de lettres d'encouragement ou d'interpellation adressées aux autorités municipales et autorités administratives locales en qualité de tutelle des communes</p>
Plaidoyer pour l'amélioration de l'exécution du BIP en 2022 nourri par les résultats de 2021	<p>Rapport élaboré</p> <p>Stratégie de plaidoyer à valider et mettre en œuvre</p>
Réunion de travail au cours de la Mission du CCFD –TS avec le SEN et le PCD le 21 novembre 2022	La relation partenariale entre le CCFD-Terre Solidaire et Dynamique Citoyenne s'est améliorée grâce à cette mission
Animation des émissions radiophoniques et télévisuelles	La visibilité de DC sur la scène médiatique s'est améliorée

de grande écoute (RTS, Equinoxe TV etc.	
Elaboration du projet de plan stratégique 2023-2025) Elaboration du projet de Plan opérationnel 2023	Les projets de plan stratégique 2023-2025 et du plan opérationnel 2023 présentés aux Délégués du Conseil national pour validation
Préparation du Conseil National ordinaire de Décembre 2022	Tous les documents techniques du Conseil National 2022 ont été élaborés et transmis aux délégués

Poursuivant sa présentation, le Secrétaire Exécutif National a évoqué quelques contraintes majeures qui plombent le fonctionnement optimal du Secrétariat Exécutif National. Il s'agit notamment de :

- ✓ La faible réactivité de certaines Coordinations Régionales qui communiquent très peu sur l'état d'avancement des activités en régions ;
- ✓ La faible capitalisation des activités des membres par les Coordinations Régionales de Dynamique Citoyenne ;
- ✓ Les difficultés liées à la mobilisation d'autres ressources financières en dehors du partenaire institutionnel qu'est le CCFD-Terre Solidaire.

Trois idées ont meublé la conclusion du Secrétaire Exécutif National :

- ✓ La recherche de nouveaux financements reste pour Dynamique Citoyenne un défi de plus en plus pressant (la survie de Dynamique Citoyenne en dépend) ;
- ✓ Par ailleurs, il est impérieux de repenser le fonctionnement et la stratégie d'intervention du réseau pour une meilleure efficacité de son action ;
- ✓ La présente session du Conseil National est un moment idéal de réflexion sur ces deux défis qui s'imposent de manière urgente à Dynamique Citoyenne.

Des échanges qui ont suivi, il s'est dégagé quelques points saillants :

- ✓ Il subsiste un déficit de suivi des Coordinations Régionales par le Secrétariat Exécutif National ; d'où l'inertie observée en régions ;
- ✓ L'élimination du poste de Secrétaire Exécutif Régional a contribué à affaiblir l'animation au sein des Coordinations Régionales ;
- ✓ La question de la non légalisation de Dynamique Citoyenne qui enlève au réseau la possibilité de postuler à des appels à projets mériterait que le Conseil y trouve une solution définitive.

4. SYNTHÈSE DES RAPPORTS DES COORDINATIONS RÉGIONALES

Après la pause-déjeuner, les Coordinations Régionales ont tour à tour procédé à la présentation de leurs différents rapports annuels. De manière générale, on note qu'au cours de l'année 2022, neuf (09) Coordinations Régionales ont participé à la mise en œuvre des activités relatives à l'analyse de la prise en compte des besoins des populations dans le budget de l'Etat et cinq (05) Coordinations Régionales ont mené le suivi du budget d'investissement public (Adamaoua, Littoral, Sud, Est et Ouest) ; alors que la Coordination Régionale du Nord-Ouest a mené une enquête sur l'évaluation de l'état de mise en œuvre des résolutions prises lors du Grand Dialogue National organisé à Yaoundé du 30 septembre au 04 octobre 2019.

4.1 Le suivi du budget d'investissement public

La stratégie de suivi du budget d'investissement public au titre de l'année 2022 a porté sur plusieurs secteurs, à savoir les affaires sociales, les infrastructures routières urbaines et rurales (entretiens routier), la santé, l'éducation de base, la jeunesse et éducation civique, le développement rural, la décentralisation, l'eau et énergie et la formation professionnelle.

Au total, vingt et sept (27) communes ont été couvertes à travers les cinq régions ciblées par la stratégie de suivi du budget d'investissement public de l'année 2022. Le nombre de projets suivis par secteur et par région se récapitule ainsi qu'il suit :

Régions	Educatio n	Agriculture et Développeme nt Rural	Soci al	Jeuness e et éducatio n civique	Développeme nt Local	Eau et Assainisseme nt	Infrastructur es	Formation Professionne lle	Sant é
Adamao ua	35	19	10	6	37	4	10	5	5

Est	49	3	13	2	10	9	10	0	8
Littoral	18	8	13	18	34	3	9	0	16
Ouest	8	24	13	5	15	14	16	1	12
Sud	36	3	16	7	43	9	7	3	19

De la présentation des cinq Coordinations Régionales, il ressort que :

- ✓ Dans la région de l'Adamaoua, l'exécution des projets identifiés est globalement satisfaisante. Toutefois, les populations ne sont pas totalement satisfaites de la qualité de réalisation de certains projets relevant du secteur d'infrastructure routière. En effet, à peine réceptionnés, plusieurs des ouvrages se sont aussitôt dégradés. C'est notamment le cas des ponts construits sur le tronçon Kongnoli-Djerem Gado, dans la Commune de Nyambaka (les poteaux et garde-fous ont cédés).
- ✓ Dans la région du Littoral, la grande majorité des personnes interviewées se disent satisfaites de la qualité des ouvrages réalisés et déplorent néanmoins les problèmes de maintenance post réalisations desdits ouvrages dans les communes de Baré-Bakem et Nkongsamba II.
- ✓ A l'Est, sur 104 projets identifiés, 11 sont achevés, 03 sont complètement abandonnés (communes de Mandjou et Ndélélé) et 05 n'ont pas encore débuté.
- ✓ Dans la région de l'Ouest, les populations expriment leur satisfaction totale vis-à-vis des projets réalisés. Cependant, ils déplorent la dégradation rapide de certains ouvrages à l'exemple du tronçon Ngoueh – Mbi. Au centre de santé de Keuleu, le matériel livré par le prestataire est inutilisable pour des raisons de panne.
- ✓ Dans la région du Sud, plusieurs personnes rencontrées estiment que certains projets sollicités par les populations n'ont jamais démarrés.

4.2 L'analyse de la prise en compte des besoins des populations dans le budget de l'Etat

Dans le cadre du plan opérationnel 2022, Dynamique Citoyenne a élargi le suivi budgétaire à une nouvelle activité qui a consisté à évaluer le niveau de prise en compte des besoins des populations dans le budget d'investissement public, en s'appuyant sur une analyse croisée entre les plans communaux de développement

et les budgets communaux des années 2020 et 2021, dans 45 communes cibles. Cette activité a été réalisée par 09 Coordinations Régionales, à l'exception de la Coordination Régionale du Nord-Ouest.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des résultats présentés par les Coordinations Régionales concernées par cette activité.

Régions (09)	Nombre de communes échantillonnées	Nombre de projets analysés	Nombre de projets inscrits dans les PCD	Nombre de projets non-inscrits dans les PCD	Taux de prise en compte des besoins des populations dans le budget communal (%)
Adamaoua	05 communes	142	133	09	93,66%
Centre	05 communes	132	126	6	95,45%
Est	05 communes	164	98	66	60,69%
Extrême-Nord	05 communes	79	61	18	77,21%
Littoral	05 communes	142	118	24	83,09%
Nord	05 communes	102	77	25	78,54%
Ouest	06 communes	163	121	42	74,23%
Sud	06 communes	98	69	29	70,40%
Sud-Ouest	05 communes	123	106	17	86,17%

De l'interprétation des résultats, il ressort des données collectées par les Coordinations Régionales que les projets inscrits dans les budgets communaux et le journal des projets sont majoritairement extirpés des plans communaux de développement (soit un pourcentage de 79,93%). En outre, les projets inscrits dans les plans communaux de développement sont sélectionnés suivant un processus participatif matérialisé par la mise en place de mécanismes de consultation des populations à la base. La conclusion qui se dégage de l'analyse est que les budgets communaux et le journal des projets prennent en compte, dans une grande mesure, les besoins réels des populations à la base.

Toutefois, des efforts restent encore à faire pour s'arrimer à l'esprit de la lettre circulaire conjointe Minddevel – Minfi du 11 novembre 2021 relative à la préparation des budgets des collectivités territoriales décentralisées qui stipule en son article 29 que « s'agissant des communes, les projets de développement à réaliser au cours de l'exercice budgétaire doivent découler, pour l'essentiel, du Plan Communal de Développement régulièrement adopté. Ils devront figurer dans le Plan d'Investissements Annuel (PIA), de manière détaillée, en faisant ressortir le coût, la nature et le lieu d'implantation de l'investissement ou de l'équipement, les sources de financement, ainsi que l'impact attendu sur la vie des populations ».

4.3 L'enquête sur l'évaluation de l'état de mise en œuvre des résolutions prises lors du Grand Dialogue National

Au cours du deuxième semestre 2022, la Coordination Régionale du Nord-Ouest a mené une enquête sur l'évaluation de l'état de mise en œuvre des résolutions prises lors du Grand Dialogue National tenu à Yaoundé du 30 octobre au 1^{er} novembre 2019 et dont l'objectif était de trouver une solution à la crise sociopolitique qui secoue les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest depuis octobre 2016.

Cette enquête avait pour objectif de recueillir des données sur la perception des acteurs de la société civile de la région du Nord-Ouest en rapport avec l'état de mise en œuvre des recommandations issues du Grand Dialogue National. Ces recommandations couvrent huit (08) champs, à savoir :

- ✓ Bilinguisme, diversité culturelle et cohésion sociale ;
- ✓ Système éducatif ;
- ✓ Système judiciaire ;
- ✓ Retour des réfugiés et des déplacés internes ;
- ✓ Reconstruction et développement des zones touchées par la crise ;
- ✓ Désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants ;
- ✓ Rôle de la diaspora dans la crise et contribution de celle-ci au développement du Cameroun.

Les résultats qui se dégagent de cette enquête se présentent comme suit :

- ✓ Concernant la première recommandation (Bilinguisme, diversité culturelle et cohésion sociale), il ressort de manière générale que son application n'est

pas du tout satisfaisante. En effet, plus de 95% des répondants ont affirmé que le français a toujours une présence sur l'anglais dans tous les aspects de la vie publique.

- ✓ S'agissant du système éducatif, 100% des répondants estiment que le sous-système éducatif anglophone reste encore phagocyté par le sous-système éducatif francophone. Cette réalité s'applique à tous les cycles : maternel, primaire, secondaire, universitaire et même au niveau des écoles de formation professionnelle.
- ✓ Au même titre que le système éducatif, le système judiciaire anglophone est également largement phagocyté par le système judiciaire francophone. Tous les répondants (100%) affirment que dans les régions d'expression anglaise, le système judiciaire anglophone forgé sur le modèle de la Common Law est fortement influencé par le « droit francophone ». Tous affirment également que dans la pratique, alors que la Common Law garantit l'indépendance des magistrats, le système judiciaire francophone quant- à lui assujettit les magistrats au pouvoir exécutif.
- ✓ A propos du retour des réfugiés et déplacés internes, plus de 96% des répondants estiment que les mesures prévues à cet effet ne sont pas appliquées par les pouvoirs publics. Ils affirment également que cette recommandation ne peut avoir son sens qu'avec le retour à la paix et la sécurité des personnes et des biens. Cela passe par la démilitarisation des deux régions, estiment-ils.
- ✓ S'agissant de la reconstruction et du développement des zones touchées par les crises, tous les répondants (100%) affirment que les actions gouvernementales sont insatisfaisantes. La reconstruction de la route Babadjou – Bamenda qui tarde à prendre ses marques en est une preuve palpable. Toutefois, plus de 95% des répondants estiment que les organisations humanitaires contribuent énormément au développement des populations affectées par les conflits desdites régions. Par ailleurs, 100% des répondants affirment que cette recommandation ne peut avoir tout son sens qu'avec le retour total à la paix.
- ✓ Quant à la recommandation portant sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants La mise en œuvre de cette recommandation n'est pas du tout ressentie par les cibles de l'enquête. En

effet, 100% des répondants affirment qu'aucune mesure liée à cette recommandation n'a été effective dans la région du Nord-ouest.

- ✓ A propos des réformes relatives au rôle de la diaspora dans la crise et contribution de celle-ci au développement du Cameroun, 100% des répondants estiment que la mise en œuvre de cette recommandation n'est pas du tout effective.
- ✓ S'agissant de la recommandation relative à la décentralisation et au développement local, 60% des répondants estiment que des progrès en matière de décentralisation sont perceptibles. Ils évoquent notamment la promulgation de la Loi du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées qui accorde un statut spécial aux régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, la mise en place des Assemblées Régionales (équivalents des Conseils Régionaux dans les régions francophones) et la mise en place des « Independent Public Conciliators » pour les deux régions. Toutefois, l'option de décentralisation comme solution à la crise sociopolitique qui sévit dans les deux régions anglophones n'est pas approuvée par la majorité des répondants (plus de 98% des répondants sont contre cette option).

En somme, la tendance générale qui se dégage de cette enquête est la manifestation de la volonté des populations de la région du Nord-Ouest à un retour à l'indépendance des régions anglophones. Les données de cette enquête confirment l'hypothèse de l'improductivité du Grand Dialogue National tant décriée par Dynamique Citoyenne qui en appelle à un dialogue inclusif, franc et sincère pour une sortie définitive à la crise sociopolitique sévissant dans le Nord-Ouest et la Sud-Ouest Cameroun.

5. SYNTHÈSE DES DÉBATS SUR LE FONCTIONNEMENT ACTUEL DU RÉSEAU

En prélude aux débats sur le fonctionnement actuel du réseau, le consultant recruté pour la conduite de l'évaluation des Coordinations Régionales, M. DIDI MENGUE WANDJI MOUGNOL, a présenté succinctement l'état d'avancement de la mission qui lui a été confiée. Ce faisant, il a rappelé que la collecte des données sur le terrain a démarré le 19 janvier 2023 et les Coordinations Régionales consultées pendant les deux premières semaines sont les régions de l'Adamaoua et du Sud. Il

a ensuite présenté la méthodologie de l'évaluation assortie d'un calendrier d'exécution.

Les débats proprement dit ont porté sur deux principaux points, à savoir : la question du statut juridique de Dynamique Citoyenne et la question du renouvellement des instances dirigeantes de Dynamique Citoyenne.

- ✓ A propos du statut juridique de Dynamique Citoyenne, les arguments *pour* et *contre* la légalisation du réseau ont fait l'objet de confrontation en session plénière. Au terme des débats, la majorité des membres du Conseil ont opté pour la légalisation de Dynamique Citoyenne, afin de lever les contraintes liées à la faible mobilisation des ressources et la diversification des partenariats du réseau ;
- ✓ S'agissant du renouvellement des instances dirigeantes de Dynamique Citoyenne, il a été convenu d'une part que par souci d'efficacité, le Conseil National extraordinaire électif normalement prévu pour le mois de juin 2023 devra être reporté au mois de décembre 2023 et couplé au Conseil National ordinaire ; et d'autre part que les Coordinations Régionales de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est, du Littoral et du Sud-Ouest devront renouveler leurs Directoires Régionaux avant le 31 mai 2023. Les Directoires Régionaux de l'Ouest, du Sud, du Centre et du Nord-Ouest étant renouvelés au cours des deux dernières années (2021-2022), devront poursuivre leurs mandats respectifs.

Pour clôturer le chapitre sur le fonctionnement du réseau, les membres du Conseil ont convenu à l'unanimité que la stratégie d'intervention de Dynamique Citoyenne devra être repensée, afin de permettre au réseau de fonctionner de manière optimale.

6. PERSPECTIVES

En guise de perspectives, les membres du Conseil ont statué sur les orientations stratégiques du triennat 2023 – 2025 sur la base du projet de plan stratégique proposé par le Secrétariat Exécutif National qui s'articule autour de trois (03) axes stratégiques, à savoir :

- ✓ Animation réseau

- ✓ Contrôle citoyen de l'action publique (gouvernance locale et gouvernance financière)
- ✓ Mobilisation citoyenne pour une participation optimale au développement local et un meilleur accès aux services sociaux de base.

Au regard de l'imminence des échéances électorales prévues pour 2025, les membres du Conseil ont suggéré qu'il serait opportun d'intégrer un axe sur la gouvernance électorale dans le plan stratégique du triennat 2023 -2025.

7. RESOLUTIONS FINALES

En guise de résolutions prises au terme des assises, le Conseil :

- ✓ Réitère son engagement à enregistrer le réseau à l'OAPI et donne mandat au Comité de Direction de prendre toutes les mesures nécessaires pour cette fin ;
- ✓ Encourage les Coordinations Régionales à développer la culture de partage d'informations sur les opportunités de financement au sein du réseau ;
- ✓ Instruit le Secrétariat Exécutif National d'élaborer une fiche de collecte de données sur les besoins en termes de formations et d'expertises existantes au sein des Coordinations Régionales. Cette fiche devra être envoyée aux Coordinations Régionales avant le 6 février 2023 ;
- ✓ Exhorte les Coordinations Régionales à respecter le canevas de reporting conçu par le Secrétariat Exécutif National et soumis à leur attention ;
- ✓ Instruit les Coordinations Régionales de l'Extrême-Nord, du Nord et du Nord-Ouest de transmettre leurs rapports annuels (2022) au Secrétariat Exécutif National au plus tard le 12 février 2023 ;
- ✓ Encourage toutes les Coordinations Régionales à poursuivre la lecture du Plan Stratégique 2023 – 2025 et du Plan Opérationnel 2023, et à communiquer leurs éventuels amendements et potentielles contributions au plus tard le 10 février 2023, à l'attention du Secrétariat Exécutif National ;
- ✓ Adopte à l'unanimité le principe de la légalisation de Dynamique Citoyenne, conformément à la loi N° 90/53 du 19 Décembre 1990 portant liberté d'association au Cameroun ;

- ✓ Instruit le Comité de Direction de prendre toutes les mesures nécessaires pour le respect du principe de bilinguisme dans la production des documents du réseau ;
- ✓ Instruit les Coordinations Régionales de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est, du Littoral et du Sud-Ouest de procéder au renouvellement de leurs Directoires Régionaux au plus tard le 31 mai 2023 ;
- ✓ Décide de la tenue du prochain Conseil National (prévu pour décembre 2023) dans la région du Sud-Ouest Cameroun. Ce Conseil National sera à la fois ordinaire et extraordinaire.

CONCLUSION

Le Conseil National ordinaire des 30 et 31 janvier 2023 marque un tournant historique dans l'évolution de Dynamique Citoyenne qui revêtira dorénavant un statut juridique légal (cf. résolution 7), conformément à la Loi de 90 portant liberté d'association au Cameroun.

Au terme des assises, les membres du Conseil se sont déportés au siège de la radio Amplitude FM pour rendre un vibrant hommage à feu Martinez ZOGO, journaliste sauvagement assassiné le 22 janvier 2023 à Yaoundé.



Le Rapporteur

Le Président de séance